

Compte-rendu de la commission de recrutement en M1 MEEF mention premier degré de juin 2019

En 2019, il y a eu 714 candidats pour 330 places prévues sur les 3 centres : 75 à Alençon, 180 à Caen, 75 à Saint-Lô.

15 candidats ont reçu un avis défavorable, 330 ont été classés en liste principale, le reste des candidats a été classé en liste complémentaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, la procédure s'est déroulée en deux temps successifs :

1. une procédure de sélection gérée souverainement par la commission de recrutement et appliquée équitablement à tous les dossiers complets. Cette commission est composée du responsable de mention et d'un coordonnateur par centre.
2. une procédure d'affectation géographique qui résulte des choix faits par les candidats, de l'application du barème d'affectation voté par le conseil d'école, et du classement lors de la procédure de sélection.

Pour la procédure de la sélection, la commission a établi un barème et attribué des points en tenant compte :

- des notes obtenues au diplôme au S5, licence, ou diplôme ou UE les plus en lien avec le Master MEEF premier degré
- des éventuelles mobilités à l'étranger
- d'autres éléments liées au cursus qui étaient en lien avec le Master MEEF premier degré, en particulier le suivi de modules ou de stage de professionnalisation et les expériences professionnelles
- des liens faits dans la lettre de motivation entre le Master MEEF premier degré et les pièces du dossier

En cas d'égalité entre les candidats suite à l'application du barème de points, les candidats ont été classés par ordre des notes obtenues. En cas de nouvelle égalité entre des candidats, un classement aléatoire a été établi.

Les candidats dont la candidature était trop éloignée du Master MEEF premier degré ou dont les dossiers étaient incomplets ont été écartés.

Conseils aux futurs candidats pour consolider leur dossier :

- bien respecter les consignes et les échéances données sur le site de l'INSPÉ
- attester d'un bon niveau lors du parcours universitaire en lien avec le Master MEEF premier degré
- attester du suivi de modules/stages de pré-professionnalisation en lien avec le Master MEEF premier degré
- attester, le cas échéant, d'une expérience professionnelle en lien avec le master MEEF premier degré
- rédiger avec soin la lettre de motivation afin de faire des liens explicites entre les pièces du dossier et la candidature en Master MEEF premier degré

Enfin, il est à noter qu'au cours des rentrées 2018 et 2019, l'ensemble de la liste principale et de la liste complémentaire a été épuisé du fait qu'une majorité de candidats a refusé l'affectation qui leur était proposée.